

CONFERENCE DES MAIRES

samedi 13 février 2021 – 11h
salle Claude Nougaro - Langon

Feuille de présence ci-annexée

1. Réalisation de schémas directeurs de gestion des eaux pluviales (David Lartigau)

David Lartigau fait un retour sur la réunion technique tenue le 11 février matin dont une présentation a été faite en commission Environnement le 11 février à 18h.

Cf document ci-joint

David Lartigau met en avant l'importance d'être dans une position de solidarité, afin que toutes les communes, même si elles n'ont pas été affectées par des inondations, jouent le jeu de réaliser l'étude sur leur territoire, même s'il s'agit d'une décision communale.

Il précise que le cahier des charges de l'étude doit respecter les prescriptions qui permettent l'intégration du schéma dans le PLUi afin que toutes les communes puissent bénéficier des aides du Département. La réalisation de ces schémas participera à la préparation du transfert de compétence obligatoire à la CdC des réseaux principaux de collecte des eaux pluviales prévu de manière obligatoire par la loi en 2026.

Bruno Gardère souligne que le diagnostic sera vite réalisé sur sa commune (fossés comblés par les sylviculteurs, fossés non entretenus par le Département). La complexité des autorisations à obtenir pour rouvrir des fossés est mis en avant par Mireille Morlet. Denis Chaussié fait le constat lui aussi du mauvais entretien des fossés des départementales. Il soulève l'intérêt de mutualiser les marchés de curage notamment.

Olivier Douence indique qu'il faut prendre le temps de réaliser le diagnostic sans avoir trop d'a priori car les questions sont souvent beaucoup plus complexes qu'il n'y paraît. Il indique que le syndicat du Ciron relaiera aux communes des photos aériennes des récentes inondations, qui sont des documents intéressants pour analyser la situation et tirer des conclusions notamment pour l'urbanisation.

David Lartigau précise que le diagnostic mettra tout le monde autour de la table et permettra d'identifier les responsabilités.

2. Augmentation de 10% des tarifs des ALSH (Christian Daire)

Christian Daire précise que cette question a été débattue en commission Enfance et votée à l'unanimité par elle. Les tarifs, qui sont harmonisés sur tous les ALSH de la CdC, n'ont pas évolué depuis 2014. La proposition d'augmentation de 10% est une première étape avant une réflexion plus approfondie sur la politique de tarification.

Cette augmentation génère une augmentation des recettes pour la CdC de l'ordre de 30 000 €/an, qui fait partie des pistes arrêtées par la commission Finances dans le cadre de la réflexion sur les recherches de marges de manœuvre financières pour la CdC.

Aucune question ou remarque n'est émise.

3. Questions / Echanges sur les autres points à l'ordre du jour

- **Ouverture de crédits d'investissement dans l'attente du vote du Budget**

+25 000 € par rapport à la version envoyée aux maires : nous sommes tenus d'ouvrir les crédits pour payer les premières factures de l'APCP liée au PLUI.

Budget Principal - € TTC	Montant	Fonction	Description
Article 202	25 000,00 €	01	Elaboration PLUI ouverture de credits dans le cadre de l'APCP
Article 202	1 650,00 €	01	Prediagnostic ecologique zones d'activités
Article 2151 Intallation Voirie reseaux	32 202,00 €	01	Travaux eaux pluviales zones d'activités
Article 2183	14 200,00 €	020	Ordinateurs et equipements informatiques
Article 2313 Travaux en cours	3 530,40 €	520	Branchement eau potable Aire de Grand Passage
Article 2313 Travaux en cours	4 817,52 €	01	Ouverture compteur electrique Ponton Langon
TOTAL	81 399,92 €		

- **Montant de la subvention 2021 à la Mission Locale** : avis et proposition d'attendre une demande officielle de la Mission locale avant d'inscrire ce point à l'ordre du jour du conseil communautaire

Jérôme Guillem précise que tous les syndicats et structures dont la CdC est membre ont été interpellés sur la nécessité d'échange avec la CdC et de maîtrise du niveau des contributions financières. Il relaie la proposition du Bureau après échange avec le président et le directeur de la Mission locale le 8 février en présence de Sylvain Capelli et Dominique Chauveau Zébert notamment qui sont les 2 Vice-Présidents de la mission locale délégués de notre CdC :

Nos contraintes financières ne nous permettent pas de voter des augmentations sans avoir une pleine visibilité du projet et de la stricte nécessité / pertinence de la dépense supplémentaire.

→ Maintien de la subvention à 1,40 €/habitant pour 2021, soit 56 200,20 €.

Projet à travailler de manière concertée entre la Mission locale et la CdC (besoin de réappropriation de la Mission locale par les communes/la CdC). Si la mission locale montre que l'évolution de la contribution s'inscrit dans le cadre des orientations politiques, nous pourrions étudier une évolution dans les années à venir.

décision à prendre en cohérence avec les autres membres de la mission locale (CdC du Bazadais et CdC du Réolais en Sud Gironde)

Jérôme Guillem propose d'attendre pour délibérer d'avoir une demande écrite argumentée de la mission locale.

- **Elaboration d'un projet social de territoire (vers un contrat CTG avec la CAF)**

proposition de thématiques à investiguer prioritairement (non exhaustif) :

→ La jeunesse

→ La sécurité et la prévention de la délinquance

→ Le logement social spécifique (logements d'urgence, des jeunes, des saisonniers)

→ La mobilité

→ L'accès aux droits et aux services publics

→ L'animation de la vie sociale

Ajout à la demande de la CAF de l'accompagnement à la parentalité

- **Ma ville mon shopping :**

Jérôme Guillem remercie Didier Laulan pour son investissement en sa qualité de VP chargé de l'économie qui est très chronophage.

Didier Laulan rappelle qu'en octobre, la décision a été prise de privilégier

« Fairemescourses.fr » qui permettait d'être très réactifs dans un contexte ou

MaVilleMonShopping était cher et plus complexe à mettre en oeuvre. Depuis, la CCI a

négocié les coûts MaVilleMonShopping et il est possible en outre de mobiliser une aide de la

Région. Le recours à cette plateforme est intéressant car il propose le paiement en ligne et

des fonctionnalités plus avancées que Fairemescourses.fr.

- **Ajout d'une délibération pour demander au département de subventionner les Clubs nature** (la CdC fait boîte aux lettres pour les communes de Toulence, Noaillan et le SIRP Bieujac-St Pardon).

Christian Daire alerte sur le fait que l'association l'Auringleta n'intervient plus à Toulence car elle n'a pas les animateurs nécessaires. Le même constat est fait à Noaillan.

Il est convenu que ce point soit étudié au cours des prochains jours, d'inscrire ce point à

l'ordre du jour (pour la convocation qui sera adressée le 16 février) mais de ne le soumettre

au vote le 22 février que si son maintien s'avère opportun.

4. Communications et questions diverses

Questionnaire pour l'élaboration du projet de territoire

Réponses des communes attendues pour le 22 février

PLUi

Olivier Douence apporte quelques informations :

- ensemble des documents du PLUi en cours d'analyse par le cabinet d'avocat AdDen (retour attendu pour le 19 mars)

- réunion prévue avec les personnes publiques associées

- le 23 mars : une note technique de synthèse sera adressée à tous les maires pour préparer l'arrêt du PLUi en conseil communautaire le 29 mars

réunions publiques :

- mardi 9 mars secteur de Villandraut
 - 14h30 réunion publique à Pompéjac salle des fêtes - jauge 20 personnes dans le public
 - 18h30 visioconférence depuis le siège de la CdC
- mercredi 10 mars secteur Paroupian
 - 14h30 réunion publique à Saint Symphorien salle des fêtes - jauge 30 personnes dans le public
 - 18h30 visioconférence depuis le siège de la CdC
- vendredi 12 mars secteur des Coteaux Macariens
 - 14h30 réunion publique à Saint Macaire - salle des fêtes jauge 30 personnes dans le public

- 18h30 visioconférence depuis le siège de la CdC
- samedi 13 mars secteur du Langonnais
 - 10h réunion publique à Langon - salle Mauriac jauge 40 personnes dans le public
Christian Daire alerte sur le fait que l'AMG fait son AG en même temps en visio. Il est acté de maintenir ce créneau néanmoins, les maires pouvant donner procuration à l'un de leurs adjoints pour la réunion à l'AMG.
 - 14h visioconférence depuis le siège de la CdC

Réunions de proximité au cours de la 1^{ère} quinzaine d'avril : importance que les maires y participent accompagnés d'adjoints.

Robert Roncoli interroge sur les modalités d'organisation dans le contexte de départ en retraite de Didier Duvigneau. Olivier Douence précise qu'une transmission d'information va être organisée et qu'il est prévu en accord avec lui que Didier Duvigneau continue à être mobilisé ponctuellement jusqu'à l'approbation du PLUi.

Inondations

Jérôme Guillem rappelle que les récentes inondations de la Garonne ont été très compliquées à gérer avec un manque d'appui de la sous-préfecture et une mobilisation des pompiers ne répondant pas pleinement aux attentes. Un échange aura lieu à ce propos avec le Sous-Préfet. La position des pompiers est certainement lié au courrier adressé par la CdC fin 2020, certainement maladroit, qui interpellait le SDIS sur les contraintes financières de la CdC et le besoin que le SDIS apporte des explications par rapport à la demande de participation exceptionnelle demandée à la CdC depuis 2019. Des échanges seront organisés à ce propos.

Commission Finances et CLECT

Bruno Gardère remercie Yann Marot et Jean-Claude Morin pour la qualité des documents présentés le 6 février. L'importance du travail des services et notamment du service Finances dirigé par Hélène Bové est mis en avant.

Yann Marot invite les maires à bien s'approprier le rapport d'orientation budgétaire en amont de la réunion du conseil communautaire pour ne pas avoir besoin d'en faire la lecture fastidieuse en réunion. Cette organisation est actée.

Prochaines réunions de la Conférence des maires et du Conseil communautaire :

lundi 22 février 18h : conseil communautaire (Bieujac)
 lundi 22 mars 18h : conférence intercommunale des maires
 lundi 29 mars 18h : conseil communautaire
 lundi 12 avril 18h : conseil communautaire

La réunion est levée à 12h20.



CONFERENCE DES MAIRES
SALLE NOUGARO-LANGON
SAMEDI 13 FEVRIER 2021 - 11H
Fiche de présence

NOM PRENOM	COMMUNE/ORGANISME	VISA
Donne Ribautière	Verdelais	excuse
Antoine PERON	St Médard	excuse
Marcelle MORET	BOURDEDES	upoloch
DUBOIS Thomas Préposé au Maire suppléant de Maire	LEZIGES appartenant de Maire	
DUFORDQ Eric	CAZALS	
ARMAND Michel	Mérignac	
CHRISTIANE BERICH	Le TUZAN	
DAIRE Christiane	Toulouze	
MAROT Yann	SAUTEDEDES	upoloch
MORIN Jehan	COIGERES	HA
Noël Darnaud	NOAILLAN	
Eric DOUVER	UZES	
Michel FONTAINE	PASCYAC	
Richard Fontaine	Villandraut	
BLISSAIRES Pasquine	Saint. Symphonien	Blissaires
RONCOLI Robert	FARAVES	
TANZIN Jean François	ROAILLAN	
BIRAC Eudévic	BIEUSTAC	
GARDELE Berno	st Symphonien	

NOM PRENOM	COMMUNE/ORGANISME	VISA
ESTENAVES Michel	LOUHAH	
Couapui Lejong Tanale	St André du Bois	
Bernadet Alain	St MARXANT	
DOUVOE Olivier	Compejac	
LAUZAN Paul	Castelnau	
Chaussier Junior	St Germain de Gracq	
AMERICAN David	SEMEN	
GERBEAU Leonie	SAINT MACAINE	
Guiller J.	LALOU / SDC	
Annie Degruo	ARS	